

COMMENT LES VILLES PEUVENT-ELLES ADAPTER LEUR ESPACE PUBLIC POUR ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION ?



QUI SONT LES SENIORS ?

Aujourd'hui, qui se cache sous le terme senior? Plusieurs définitions juridiques et médicales tenant compte principalement de l'âge sont proposées, telles que celle de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), qui définit comme seniors, les personnes âgées de plus de 60 ans.

En France, selon l'Institut National de la Statistique et des Etudes Économiques (Insee), les seniors sont âgés de 55 à 64 ans. Enfin, le dictionnaire Larousse qualifie de seniors, les personnes de plus de 50 ans.

Selon le Cerema, il n'existe pas de « définition consensuelle d'un seuil d'âge à partir duquel une personne deviendrait une « personne âgée » (2016). Ce qualificatif est attribué à la suite des modifications physiques, physiologiques et psychiques liées au vieillissement.

En réalité, la manière de qualifier le senior est en constante évolution et varie grandement au regard des contextes sociaux et sociétaux. Plusieurs facteurs peuvent ainsi être pris en compte, tels que l'âge, le départ en retraite, l'état général de santé, les seuils fixés par les mutuelles de santé, etc.

À l'origine, le terme « senior » a été emprunté à l'anglais et signifie en latin « plus âgé, plus vieux ».

Cette note propose d'objectiver les axes de travail et leviers d'action de l'accompagnement du vieillissement en milieu urbain.

La première partie présente les besoins et attentes des seniors sur l'espace public. La seconde partie illustre ces tendances et enjeux, grâce à des solutions et exemples d'initiatives mises en place sur l'espace public, en faveur du vieillissement en ville.

Les seniors en quelques données clés

Le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus

devrait doubler au cours des trois prochaines décennies ,

pour atteindre 1,6 milliard dans le monde en 2050.

selon les Nations unies.

12,6% de la population de l'Union européenne sera âgée de plus de 80 ans, d'ici 2070.

En effet, elle devrait doubler entre 2018 et 2070.

Source - INSEE, 2020

1 Français sur 4 aura plus de 65 ans, d'ici 2040.

Source - Insee, 2018



LE SENIOR DE DEMAIN...

En France, d'ici 2040, près d'un Français sur quatre aura plus de 65 ans (Insee – 2018).

Les projections de l'Insee prévoient même qu'en 2070, 270 000 personnes âgées auront... 100 ans ou plus !
La France fait face à une transition démographique inédite par son ampleur et sa rapidité, devenue un enjeu de cohésion à la fois sociale, territoriale et générationnelle, nécessitant une approche transversale et inclusive.

La tendance est donc à une **triple massification du vieillissement** (augmentation de la part des personnes âgées sur la population totale d'un territoire) : une forte progression de la « gérontocroissance » (l'augmentation nombre de personnes âgées de la population), une explosion du nombre de personnes âgées dépendantes ainsi qu'une hausse massive du nombre de personnes âgées très âgées et fragiles, néanmoins valides.

LE SENIOR ET LA « SILVER ÉCONOMIE »

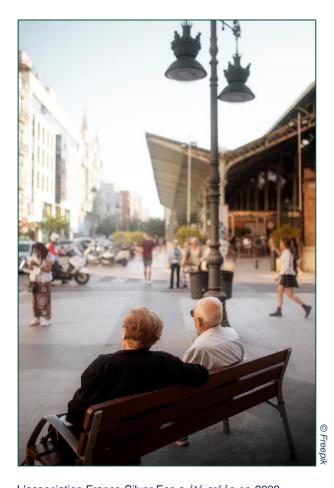
Les projections statistiques énoncées précédemment le démontrent : la population mondiale vieillit et les pays doivent s'adapter à ces changements démographiques. C'est dans ce contexte qu'est née la Silver économie – ou silver economy, tendance mondiale qui s'est fortement répandue en Asie et désormais également en Europe.

Définie par la Direction Générale des Entreprises (DGE) comme « l'ensemble des activités économiques et industrielles qui bénéficient aux seniors », cette filière représente un chiffre d'affaires potentiel d'une centaine de milliards d'euros en France aujourd'hui.

C'est d'ailleurs dans ce contexte, que fleurissent de nombreuses entreprises et startups, proposant des solutions en faveur du « mieux vieillir ».

Plusieurs pays ont d'ores et déjà pris conscience du potentiel de marché et voient ainsi leur secteur silver economy se déployer, comme la Grande Bretagne, qui a surtout développé ses activités dans le secteur du maintien et de l'aide à domicile. Le Japon, avec sa population la plus vieillissante au monde, développe ses activités dans les domaines de la santé, de l'habitat et des télécommunications.

Quant à la France, elle développe ses activités dans la recherche, les salons, ainsi que les produits et services dédiés (principalement en lien avec l'habitat et le maintien à domicile). La filière française de la silver économie a été officialisée par contrat de filière en 2013, devenant ainsi un organe de soutien de l'activité économique regroupant des acteurs du vieillissement (Korian, Orange, Essilor, etc.). Dès 2018, la filière est relancée après avoir été mise de côté à la suite des différents remaniements politiques.



L'association France Silver Eco a été créée en 2009 et est présidée par Luc Broussy, spécialiste des questions de vieillissement et auteur du rapport « Nous vieillirons ensemble... 80 propositions pour un Pacte entre générations » (2021).

L'association est ensuite mandatée par le Ministère des solidarités et de la santé pour animer la « Filière Silver économie ».

La filière est aujourd'hui une boîte à outils ayant pour objectif d'aider l'écosystème à se développer.

« BIEN VIEILLIR » POUR LES FRANÇAIS DE 50 ANS ET +

« Bien vieillir », ça veut dire quoi ?

Une enquête de l'institut d'études CSA, réalisée en 2019 auprès de 1 006 répondants, s'intéresse à la définition qu'en donnent les Français.

Ainsi pour 77% des répondants, « bien vieillir » est un terme marketing que l'on pourrait définir comme « le fait d'être en bonne santé (50%), d'avoir un état d'esprit positif (44%), de rester actif (31%), avec une vie sociale épanouissante (25%) ».

Source – « Les Français, les seniors et le « bien vieillir » », CSA (2019)

LES SENIORS EN VILLE : PROBLÉMATIQUES ET ATTENTES LIÉES AU VIEILLISSEMENT (1/2)

Selon la Fabrique prospective du Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET), l'on peut identifier **7 enjeux principaux** : se déplacer, rester mobile, se réapproprier l'espace public, vieillir chez soi, connaître et faire valoir ses droits, rester en lien, vieillir en bonne santé et enfin, garder son « droit de cité ». Seront traités ici principalement les enjeux auxquels font face les seniors dans l'espace public et la prise en compte du vieillissement dans les aménagements.

L'ENJEU DES DÉPLACEMENTS ET DE LA MOBILITÉ : PROMOUVOIR LA MARCHABILITÉ

Toujours selon la Fabrique prospective du CGET, les personnes âgées se déplacent de plus en plus, mais surtout en voiture et peu en transports publics ou à vélo. Quand l'ensemble de la population réalise près de 22% de ses déplacements à pied, les personnes âgées de 65 à 74 ans réalisent quant à elles 30% de leurs déplacements à pied, et cela représente près de 40% chez les personnes de plus de 75 ans.

Les personnes âgées marchent davantage que le reste de la population. C'est alors qu'elles sont particulièrement vulnérables.

Les plus de 75 ans représentent 9% de la population française, mais 36% de la mortalité piétonne.

Les seniors sont plus mobiles que le reste de la population mais dans un périmètre plus restreint. C'est expliqué notamment par le **rétrécissement de leur territoire de vie**.



Le saviez-vous ? Une personne âgée ne peut marcher en moyenne que 300 à 500 mètres avant de devoir faire une pause.

De nombreuses solutions sont mises en place dans les territoires :

Autopartage

Transport solidaire

Covoiturage

De nouveaux modes de déplacement émergent et devraient inverser les tendances actuelles :

- Déambulateurs à 3 ou 4 roues
- Triporteurs

Les aménagements urbains, l'une des principales problématiques rencontrées par les seniors dans l'espace public

Les seniors souhaitent qu'une attention plus forte soit portée à la « marchabilité » des espaces, souvent décrits comme inadaptés à la bonne circulation et à la sécurité des piétons (étroitesse des trottoirs, forts dénivelés, revêtements glissants ou comportant des anfractuosités...).

S'agissant des déplacements à pied, les problématiques énoncées par les seniors qui reviennent le plus souvent sont relatives aux trottoirs (étroitesse, conflits d'usages, stationnement sauvage, revêtement, propreté, absence de rampes d'appui), aux carrefours (durée des feux tricolores, absence d'équipement d'appui), à l'insuffisance de mobilier urbain (assises, toilettes), au manque d'espaces verts et de jardins, ainsi qu'à la complexité de l'espace urbain (lecture d'information via la signalétique et le jalonnement de l'espace urbain).

L'ENJEU DE L'ORGANISATION DE L'ACCÈS AUX SERVICES : LES « ZONES FAVORABLES AU VIEILLISSEMENT »

Selon une étude du Cerema, près d'une personne sur 7 âgée de 75 à 85 ans ne sort pas de chez elle pendant une semaine complète.

Il est donc d'autant plus important de faciliter l'accès des seniors aux services (transports en commun, aide à la personne, commerces de proximité).

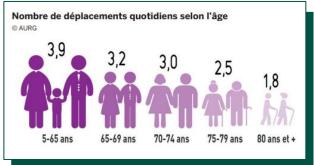
Selon différentes études, les courses constituent le premier motif de sortie des personnes âgées. Arrivent en tête la boulangerie (19%), le marché (14%), la pharmacie (11%).

Émergent de nouveaux espaces tels que les « zones favorables au vieillissement ».

Le Centre d'Analyse Stratégique (CAS) qualifie ces zones comme « des secteurs correspondant au croisement, dans un rayon de 200 mètres, de commerces et de services de proximité, de transports en commun, d'équipements publics (hôpitaux, cliniques et établissements pour personnes âgées notamment) et d'espaces verts ».

Cette démarche rejoint les réflexions menées dans le cadre de la Rue Commune, mais surtout celles de la « ville du quart d'heure », voire de la « ville de la minute ».

L'accessibilité à pied des commerces et services se révèle ainsi un puissant facteur d'intégration sociale et de lutte contre l'isolement.



Source – AURG – Enquête mobilité (2021).

LES SENIORS EN VILLE : PROBLÉMATIQUES ET ATTENTES LIÉES AU VIEILLISSEMENT (2/2)

L'ENJEU DU LIEN SOCIAL : RÉPONDRE AUX BESOINS PHYSIQUES DES SENIORS EN INTÉGRANT DAVANTAGE LEURS ATTENTES SOCIALES

Favoriser la mobilité des seniors et leur donner un accès facilité aux commerces permet à la fois la **réduction de la perte d'autonomie** mais contribue également à la réduction du sentiment d'isolement.

Les seniors font en effet face à une baisse significative du lien social.

530 000 Français de plus de 60 ans ne rencontrent jamais ou très rarement d'autres personnes.

Source – Petits frères des pauvres, 2021

La planification et la conception des espaces ouverts mettent en effet le plus souvent l'accent sur les besoins physiques et de sécurité des personnes âgées, sans aborder les besoins sociaux.

Le lien social est identifié comme l'un des besoins les plus importants pour les seniors.

Le besoin de sociabilisation des personnes âgées sur l'espace public s'exprime notamment dans la quête de lieux supports de sociabilité,

la demande d'une offre adaptée plutôt qu'une offre dédiée

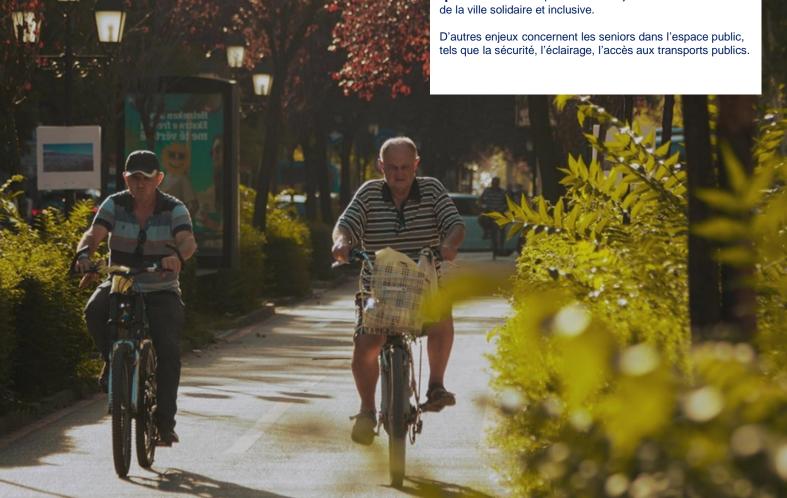
qui entretiendrait une forme de ségrégation, mais aussi dans le souhait de la prise en compte du facteur intergénérationnel.

Selon l'étude du CGET, pour répondre au besoin de rencontrer d'autres personnes et soutenir le lien social, l'espace public doit favoriser la convivialité avec des formes adaptées et les équipements nécessaires (par exemple : mobilier de pause, abris, tables, sanitaires, zones ombragées).

Le lien social, la mobilité, l'accès aux commerces de proximité sont autant de facteurs déterminants dans la prise en compte du vieillissement dans l'espace public.

Ils permettent ainsi de **promouvoir un**environnement accueillant et facilitant la vie
quotidienne et répondent aux enjeux
de la ville solidaire et inclusive.

es pourraient-elles adapter leur espace public pour accompagner le vieillissement de la population? I 5



VERS UNE VILLE FAVORABLE AU VIEILLISSEMENT : POLITIQUES PUBLIQUES ET INITIATIVES LOCALES, EXPÉRIMENTATIONS ET SOLUTIONS INNOVANTES

Face aux évolutions démographiques de leur territoire, les villes prennent peu à peu conscience de la réelle nécessité de penser des villes plus adaptées aux personnes âgées et de prendre en compte le vieillissement dans leurs politiques locales.

Voici un aperçu de certaines initiatives lancées par les villes en faveur des seniors, afin qu'ils puissent se (ré)approprier l'espace public.

POLITIQUES PUBLIQUES ET INITIATIVES LOCALES

Au Danemark, l'une des manières de contribuer à améliorer le vieillissement, au-delà de toutes les mesures dédiées spécifiquement aux seniors au niveau national, est de leur donner la parole afin qu'ils soient pleinement investis dans la vie locale pour ainsi permettre de valoriser le « vieillissement actif ». L'implication des seniors dans les prises de décisions remonte à 1997, avec la mise en place obligatoire de Conseils des Seniors (CDS) dans toutes les communes du pays. Les seniors composant ce conseil sont élus au suffrage universel direct pour une durée de 4 ans et sont âgés de plus de 60 ans.

Ces CDS sont relativement puissants au Danemark car ils ont un impact réel sur les décisions politiques au niveau local et peuvent même influencer le budget du conseil municipal. Ainsi, les conseils municipaux doivent consulter les CDS avant de prendre une décision finale sur les questions concernant les personnes âgées (soins de santé, politique culturelle, services publics).

La démarche émerge en France, afin de promouvoir également la participation et l'engagement des seniors dans la vie publique.



LE RÉSEAU MONDIAL DES VILLES ET COMMUNAUTÉS AMIES DES AÎNÉS

L'OMS a créé en 2010 le Réseau Mondial des Villes et Communautés Amies des Aînés (GNAFCC). Ce réseau regroupe plus de 1 600 villes et communautés engagées à devenir davantage « amies » des aînés.

L'objectif de cette démarche est d'inciter les territoires à « prendre en compte l'expérience des habitants âgés pour améliorer leur qualité de vie au quotidien » et ainsi promouvoir un vieillissement sain et actif.

Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA) a été créé en 2012, et s'attache à développer la démarche « Villes Amies des Aînés » en France, Belgique, Suisse notamment. En France, ce programme est également doté d'un LABEL "AMI DES AÎNÉS" ® et met en avant les initiatives des collectivités.

Il s'agit d'un réseau de villes souhaitant contribuer à l'amélioration du bien-être des seniors sur leur territoire et la démarche de labellisation permet de promouvoir une meilleure prise en compte du vieillissement.

Plusieurs engagements et sous-engagements structurent le LABEL "AMI DES AÎNÉS" ® et parmi les critères indispensables, on retrouve notamment : impliquer les aînés (diagnostic participatif, mise en œuvre d'actions), organiser la gouvernance de la démarche (création d'un comité de pilotage, identification d'acteurs), réaliser un état des lieux du territoire, rédiger un plan d'actions et présenter l'avancement de la démarche.

Plus de 300 villes françaises font aujourd'hui partie du réseau, telles que Grenoble, Nantes ou encore Metz.



Ateliers et balades urbaines organisés par la ville de Dijon, membre du RFVAA. © Villes Amies des Aînés.

La ville de Dijon a choisi quant à elle de se lancer dans une démarche participative : la ville a en effet installé différents mobiliers urbains et recueilli ensuite les impressions des habitants, afin de mieux comprendre et répondre aux attentes et besoins des seniors particulièrement.

Le Japon est un pays avec une forte proportion de seniors, si bien que la population nippone est aujourd'hui la plus vieille du monde. Le Japon est notamment reconnu pour ses politiques en faveur du vieillissement des populations, et investit ces politiques en essayant de promouvoir les lieux où il fait « bon vieillir ». Akita est l'une des premières villes du Japon à rejoindre le réseau mondial de l'OMS pour les villes et communautés amies des aînés. La ville d'Akita se caractérise par une chute du taux de natalité et un vieillissement rapide de la population : les personnes âgées de 65 ans et plus représentent aujourd'hui près d'un tiers des habitants de la ville, et devraient représenter 44% d'ici 2040. La ville a mis en place plusieurs programmes ayant pour objectifs d'impliquer les seniors et de construire une véritable collaboration, pour ainsi les faire devenir acteurs de leur ville.

Parmi les initiatives mises en place : un projet de mobilité qui promeut un accès facilité et accessible aux transports publics. L'une des clés de succès du programme : la collaboration avec des acteurs privés, ayant permis d'aboutir à l'installation de défibrillateurs dans les établissements de la ville et sur l'espace public, ainsi que l'installation de bancs publics pour multiplier les zones de repos.

Un autre exemple : celui de la ville d'Ottawa au Canada qui, à travers son plan pour les personnes âgées (2015-2017), a notamment amélioré l'accessibilité des espaces extérieurs et des bâtiments municipaux en installant 39 bancs accessibles et en réaménageant 2 637 bordures de trottoirs, afin de garantir le maximum de sécurité et d'éviter les chutes.

EXPÉRIMENTATIONS ET RÔLE DU MOBILIER URBAIN

Voici ici un aperçu de différents dispositifs ou expérimentations mis en place sur l'espace public, via l'installation de mobilier urbain spécifique et/ou adapté aux seniors, encourageant leur mobilité, leur donnant davantage de confort ou favorisant également le lien social. A noter que nous n'évoquerons pas ici les expérimentations en lien avec des lieux de vie dédiés exclusivement aux personnes âgées (villes, villages, quartiers).

Un parcours santé pensé pour les seniors

La ville **d'Eindhoven** aux **Pays-Bas** a mis en place en 2015 un parcours santé ludique adapté aux seniors, tout en mettant à profit le mobilier urbain existant.

En partenariat avec la société française **Denovo**, la ville a aménagé l'espace public de manière à inciter les seniors à pratiquer de l'exercice physique. Les exercices à réaliser sont inscrits sur le sol ou sur les bordures de trottoirs. Outre le fait d'utiliser l'existant – permettant un développement à moindre coût –, ce dispositif contribue aussi vivement au maintien du lien social.



Parcours de santé « KWIEK », Eindhoven (Pays-Bas) © Denovo Design

Des mobiliers de pauses adaptés

La ville de **Belfort** en **France** agit, elle aussi, en faveur des seniors sur l'espace public, avec l'installation de 2015 à 2018 de 32 assises adaptées à la mobilité réduite des seniors. Après consultation de plusieurs associations, la ville a en effet installé trois types de bancs. Ces bancs sont à la fois surélevés pour faciliter le mouvement (s'asseoir et se relever), dotés de repose-pieds et d'accoudoirs pour plus de confort et certains d'entre eux disposent d'une place destinée aux fauteuils roulants. D'autres bancs « assis-debout » offrent la possibilité de se reposer sans avoir à s'asseoir.



Mobilier urbain issu du programme « Bien vieillir à Belfort », © Ville de Belfort (France)

Nappy To CHAT

Bancs de discussion « Gadulawka », Cracovie (Pologne) © Allison Owen Jones

Des bancs de discussion pour pallier l'isolement

Les « bancs de discussion » sont dédiés aux personnes seules et désireuses d'entamer une discussion.

Nommés « Gadulawka », que l'on peut traduire par « prêt à discuter », ces bancs incitent à l'échange, afin de lutter contre la solitude et l'isolement.

Le dispositif né en Pologne sur l'idée du « Happy to Chat bench » au Pays de Galles, s'étend aujourd'hui en Australie et en Nouvelle-Zélande.

S'adapter aux besoins des personnes à mobilité réduite

Enfin, le dernier exemple concerne le « Responsive street furniture », un dispositif expérimental développé par Marshalls. Il s'agit d'une gamme de mobilier urbain connecté, qui s'adapte aux besoins des personnes à mobilité réduite : augmentation de l'intensité lumineuse, informations audio, places supplémentaires pour s'asseoir notamment, ainsi qu'un temps plus long pour traverser la rue. Ce dernier élément rejoint d'ailleurs le concept de l'application Crosswalk, développée par Dynniq (devenue Swarco), à Tilburg aux Pays-Bas. Cette dernière donne en effet la possibilité aux piétons à mobilité réduite d'avoir un temps de traversée supplémentaire aux passages piétons. L'application détecte, grâce aux capteurs intégrés sur les feux de signalisation qui scannent les trottoirs, si un utilisateur de l'application se trouve à proximité du passage piéton. Ainsi, l'utilisateur dispose de 4 options de temps de traversée en fonction de ses besoins.



Mobilier urbain connecté © Marshalls

RECONSIDÉRER LE DROIT À LA VILLE POUR LES PERSONNES ÂGÉES, RETOUR SUR UN PROJET DE RECHERCHE

Zoom sur « Mind the Gap – Developing age-inclusive public space in Frihamnen », un travail de recherche issu du mémoire de recherche de deux étudiants en architecture suédois.

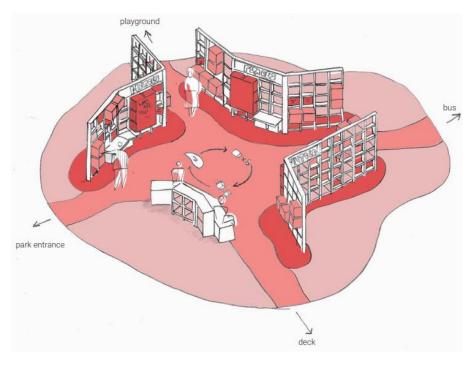
Leur premier constat n'est autre que celui de l'absence de travaux et de ressources scientifiques en architecture qui prennent en compte l'âge dans l'espace public.

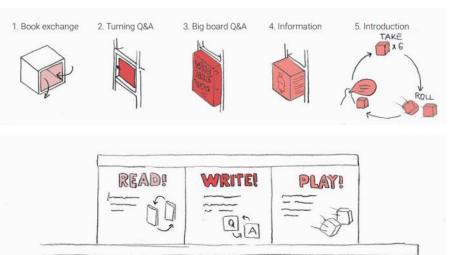
Leur travail met donc en avant la nécessité de reconsidérer le droit à la ville pour les personnes âgées afin de l'envisager comme un outil pour déconstruire les ségrégations dans la ville.

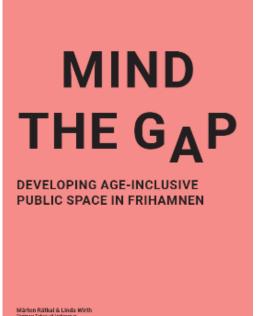
Leur travail interroge aussi les inégalités d'accès et d'usages de l'espace public et la manière de concevoir ces espaces pour lutter contre l'âgisme.

La méthodologie adoptée est le « Recoding », basée sur **une méthodologie participative** et qui repose sur 6 grandes étapes : identification, informations, développement, co-conception, co-construction et transfert.

À travers une étude de cas menée à Göteborg, en Suède, la démarche a donc débuté par un long travail de recherche et d'identification des besoins et enjeux sociétaux liés à l'âge, suivi par l'organisation de trois ateliers réalisés avec des personnes âgées, pour aboutir enfin à la conceptualisation et au design d'un prototype.







<u>Pourquoi ces ateliers</u> <u>ont-ils été bénéfiques ?</u>

Les ateliers ont permis d'explorer les moyens de concevoir avec et pour les personnes âgées.

L'une des idées plébiscitées, celle des « bibliothèques ouvertes », a d'ailleurs été travaillée par les deux étudiants.

Ils ont en effet pensé un design à la suite des ateliers et développé 3 concepts autour de ces bibliothèques :
« The wall of stories », « Story street » et « Does it matter ? ».

L'objectif de ces dispositifs est de « rassembler » dans l'espace public en proposant à la fois des échanges de livres, des espaces de convivialité et de partage (images ci-contre).

Parmi les autres idées énoncées au cours des ateliers : des assises, des tableaux de jeux, de la végétalisation, des abris, des espaces de gym « ouverts ».

AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE DES SENIORS SUR L'ESPACE PUBLIC (1/2)

La majorité des startups de la silver économie proposent des solutions innovantes en termes de maintien en autonomie au domicile des personnes âgées ou d'autres solutions, liées à l'habitat. Il ressort du benchmark réalisé pour cette note de veille, qu'il existe peu de solutions innovantes proposées par des startups, destinées prioritairement ou exclusivement aux personnes âgées.

La sélection de startups proposée ci-dessous présente ainsi des solutions destinées au public à mobilité réduite de manière globale et peuvent donc également contribuer à améliorer l'expérience des seniors.



Faciliter la mobilité des seniors

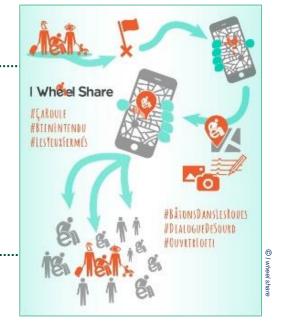
Des solutions comme <u>Diabolo'Lib</u> ou <u>Indigo weel</u> proposent des dispositifs de fauteuils roulants en libre-service, pour favoriser la mobilité des seniors, notamment, dans l'espace public.

Ces dispositifs viennent d'ailleurs compléter une offre qui ne cesse de se développer, celle des scooters ou voiturettes électriques (images ci-contre).

Des parcours d'accessibilité à destination des personnes à mobilité réduite

<u>I Wheel Share</u> a été créée en 2015 et a pour objectif de rendre disponibles des données et parcours d'accessibilité à destination des personnes à mobilité réduite.

La startup a lancé son application collaborative éponyme, qui permet de visualiser sur une carte interactive les lieux et transports accessibles en fauteuil roulant par exemple. L'application recense également les toilettes publiques accessibles aux personnes à mobilité réduite.



Streetco

Identifier les obstacles sur l'espace public

StreetCo a été fondée en 2016 et se présente comme le premier GPS collaboratif.

L'application permet d'identifier les obstacles sur l'espace public et d'obtenir des itinéraires adaptés aux personnes à mobilité réduite.

AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE DES SENIORS SUR L'ESPACE PUBLIC (2/2)

Découvrez d'autres exemples de startups de la silver économie qui contribuent, notamment, à favoriser la mobilité des personnes âgées.



Des points de repos dans l'espace public

L'entreprise de design américaine IDEO a conçu à Singapour « Pit Stop Posts », une gamme de mobilier urbain spécialement pensée pour les personnes âgées ou personnes ayant des difficultés à se déplacer dans l'espace public.

Ces mobiliers sont envisagés comme des points de repos et sont disposés de manière stratégique dans l'espace urbain (à proximité des passages piétons notamment) et permettent aux usagers de s'y appuyer pour se reposer ou simplement pour suspendre leurs sacs de courses.

© designboom.com

Se sentir en sécurité dans l'espace public

Lpliz est une application d'entraide, qui permet à des personnes dont le handicap ou la fragilité n'est pas immédiatement apparent(e), de se signaler et de demander de l'aide lorsqu'une situation devient difficile sur l'espace public.

Grâce à son modèle collaboratif, l'application compte des utilisateurs valides et non valides, et permet aux personnes ayant besoin d'aide de se sentir davantage en sécurité sur l'espace public.







Rendre l'espace public plus accessible

La startup **Oorion** a développé une application principalement destinée aux déficients visuels mais qui répond aussi aux besoins des seniors malvoyants.

L'application permet de localiser des objets situés à proximité (guidage avec vibrations), de reconnaître du texte (lecture instantanée des textes à proximité) et d'analyser son environnement (description des objets situés autour).

L'application peut ainsi s'utiliser pour une assistance au domicile mais aussi pour décrypter l'information dans l'espace public.

L'ŒIL DE L'EXPERT



Rencontre avec **Pierre-Olivier Lefebvre**, Délégué général du Réseau Francophone Villes Amies des Aînés (RFVAA), spécialisé en gérontologie sociale depuis près de 30 ans

Pourriez-vous présenter en quelques mots la démarche : Villes Amies des Aînés ?

La démarche Villes Amies des Aînés est portée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Elle est née lors d'un congrès de gériatres, dans le contexte de la modification de nos manières de vivre sur le territoire, liée à la croissance de la population et au prolongement de l'espérance de vie.

L'objectif de cette démarche est de créer un véritable réseau de villes qui souhaitent s'engager, pour mieux prendre en compte le bien-être des personnes âgées sur leur territoire. Plus de 1 600 villes font aujourd'hui partie du réseau mondial. La démarche est à la croisée de trois types d'interlocuteurs (les habitants, les élus et les professionnels) et permet de mettre la question du vieillissement actif au cœur des réflexions, afin que tout le monde puisse y participer, y compris les habitants âgés. Une autre particularité de la démarche est de s'appuyer sur l'expérience des personnes âgées et de mettre des retours d'expérience à la disposition des villes, qui permettent d'exposer les solutions testées. Enfin, nous avons également au sein du réseau francophone, un LABEL "AMI DES AÎNÉS" ® qui évalue l'implication et la progression d'un territoire.

Quels enjeux avez-vous identifiés pour la ville dans l'accueil des personnes âgées ? Comment les villes adaptent-elles leur territoire aux seniors ?

Nous entendons régulièrement la notion de « bien vieillir ». Il y a une injonction sur le sujet du bien-vieillir et un débat de fond à travers ces questions de « bien-vieillir », de « bien manger », de « bien bouger », où finalement l'on renverrait à la responsabilité individuelle la réussite de sa vie à la retraite. Alors que finalement, les conditions de santé, telles que les définit l'OMS, sont liées aux questionnements suivants : comment je me sens psychologiquement et physiquement, vis-à-vis de mon environnement, de mon sentiment de sécurité pour me déplacer ?

Dans cette réflexion liée au vieillissement, la clé de la réussite est de ne pas confondre les publics.

La question qui se pose par rapport aux enjeux de la longévité, est de savoir comment les personnes peuvent vivre plus longtemps et se sentir intégrées à la société.

C'est de cette manière que les personnes vont rester autonomes plus longtemps, car la ville leur rendra la vie plus facile. Toute la problématique aujourd'hui est de savoir comment on adapte la société aux enjeux de longévité, sans stigmatiser les personnes qui prennent de l'âge et sans leur faire remarquer que l'on a pensé les choses spécifiquement pour elles. La complexité réside dans le fait qu'elles ne veulent pas être différentes, car elles considèrent que le vieux, c'est « l'autre ». Avec la démarche Villes Amies des Aînés, notre objectif est de faire comprendre aux villes qu'il faut adapter les choses pour que ce soit pour toutes les générations, y compris les personnes âgées, et sans le leur faire remarquer. Le devoir

collectif que nous avons est d'être créatifs de cette manière.

Il est, en effet, essentiel de dissocier le public en situation de handicap et le public en situation de longévité : la personne en fauteuil roulant, victime d'un accident de la route et qui a potentiellement musclé le haut de son corps n'aura pas le même usage du fauteuil que la personne de 90 ans qui décline lentement. Trop souvent, comme l'on ne comprend pas les enjeux du vieillissement, l'on associe les personnes « âgées » aux personnes « à perte de capacité ».

En réalité, il y a trois générations de personnes âgées : les 50-64 ans, les 65-75 ans et les plus de 75 ans.

Dans la planification de l'espace, les besoins physiques et de sécurité des personnes âgées sont le plus souvent mis en avant, au détriment des besoins liés au lien social et à la notion de mixité intergénérationnelle, qui restent finalement peu abordés.

Quel est votre point de vue sur ce sujet ?

Nous suivons souvent l'idée que le « vieux », c'est le « très vieux », celui qui est en incapacité, qui coûte cher et nous oublions finalement de voir les personnes qui vont bien, qui sont bénévoles et sont engagées dans une association, dans le sport ou dans la politique.

La question est de savoir comment la ville permet un continuum, c'est à dire assurer le changement de statut social lorsque l'on passe d'actif à retraité et comment réinstaller une relation.



L'ŒIL DE L'EXPERT

Pour que cela fonctionne, il faut organiser la ville afin que les temps soient analysés différemment. Il faut comprendre l'usage des territoires, la façon de se déplacer, prendre en compte que les habitants âgés ne marchent pas de la même façon que d'autres générations.

Par exemple, les personnes âgées entendent trop souvent « ce n'est pas loin ». En adoptant ce discours, s'il s'avère que le parcours est inadapté ou hostile, le message est : « restez chez vous ».

Finalement, la mobilité des personnes âgées dans l'espace est un outil au service du lien social. Car les personnes n'ont plus envie de se déplacer ou ne s'en sentent plus capables. Comme les personnes âgées ont peur de ne pas y arriver à travers leurs capacités, elles s'interdisent des choses et s'auto-censurent.

Penser la ville de demain, c'est penser ces questions. L'équipement urbain joue également un rôle indispensable : une Ville Amie des Aînés par exemple, c'est une ville qui met des toilettes publiques à disposition sur son territoire, et qui le fait savoir.

Qu'est-ce qu'une ville « idéale » pour les personnes âgées ? En existe-t-il une ?

Une ville adaptée, c'est une ville qui comprend que les populations gagnent en espérance de vie. Notre défi, c'est aussi d'apprendre aux villes à ne pas confondre vieillissement et perte de capacité. C'est de cette manière que les villes pourront s'adapter. Plus on vieillit, plus le périmètre se rétrécit et plus il doit être bien pensé. Pour rappel, 80% des déplacements se font à pied chez les personnes âgées.

Une ville idéale, c'est une ville qui pense à s'adapter en permanence, qui est en constante préoccupation et en écoute pour co-construire la ville avec ses habitants.

La ville de Dijon a par exemple développé un mobilier adapté, avec des assises de différentes hauteurs (30cm, 40cm, 80cm). Ainsi, chaque personne peut l'utiliser, en fonction de son usage. Les villes peuvent également consulter leurs habitants âgés avec la mise en place d'ateliers, proposer différents dispositifs et déterminer lequel est le plus adapté.

En adoptant cette méthodologie, les villes ont ensuite des « ambassadeurs », devenus de véritables acteurs de la ville. C'est ce qui a été mis en place à Dijon, dans la Halle du marché, car les personnes âgées témoignaient du manque d'assises. Les services de la ville ont déclaré qu'il y avait certaines règles de largeur d'allées notamment, et qu'il était donc impossible d'y ajouter des assises.

Des ateliers ont été organisés, et il a été décidé collectivement d'y ajouter des strapontins, à différentes hauteurs. Aujourd'hui, les personnes âgées peuvent s'asseoir en faisant leur marché.

Aujourd'hui, peut-on dire qu'il fait bon vieillir dans nos villes françaises ? Comment la France se positionne-t-elle par rapport aux autres pays ?

La France fait partie du réseau mondial de l'OMS sur les programmes de vieillissement.

Nous sommes en réalité bien positionnés et engagés dans la dynamique d'amélioration.

Le reste du travail consiste à comprendre ce qu'est sociologiquement le vieillissement et, encore une fois, sortir du discours « le vieux, c'est l'autre ».

Il est également nécessaire d'arrêter de déterminer l'âge à partir duquel les populations ne seraient « plus capables », en intégrant les questions de temps, de rythmes et de mobilités géographiques.

Il y a toute une liste de villes qui ont été labellisées Villes Amies des Aînés®, c'est-à-dire qui ont été récompensées pour leur engagement. Parmi ces villes : Metz, Grenoble, Sceaux notamment, villes dans lesquelles on retrouve à la fois une volonté politique et une volonté opérationnelle, de co-construire avec les habitants car finalement, c'est ce qui compte.



© Unsplash



Bibliographie

- Jérôme Guedj, Luc Broussy, Anna Kuhn Lafont, Les personnes âgées en 2030, état de santé, démographie, revenus, territoires, modes de vie : portrait-robot de la génération qui vient, 2018
- Laboratoire de la mobilité inclusive, La Mobilité des seniors en France, 2014.
- CGET, Pour des territoires engagés dans des politiques favorables au vieillissement, 2019.
- · Cerema, Mieux accueillir les piétons âgés dans l'espace public, 2016.
- Broussy, Luc, Etude Mission interministérielle sur l'adaptation de la société française au vieillissement de sa population : « France : année zéro ! ». 2013.
- France Stratégie, Vieillissement et espace urbain. Comment la ville peutelle accompagner le vieillissement en bonne santé des aînés ?, 2013.
- Petits Frères des Pauvres, 2^e Edition du Baromètre solitude et isolement :
 « Quand on a plus de 60 ans en France », 2021.
- Yung, Esther & Conejos, Sheila & Chan, Edwin, Social needs of the elderly and active aging in public open spaces in urban renewal, 2016
- Tine Rostgaard, Professeure MSO Université de Roskilde Construire ensemble l'avenir des politiques du vieillissement - Observations sur la politique du vieillissement du Canton de Vaud et sur l'inspiration venue du Danemark, 2021

Sitographie

- Directive 2002/49/CE du Parlement européen et du Conseil du 25 juin 2022 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement, https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX%3A52004DC0060
- Commission Européenne, Zero Pollution action plan, https://ec.europa.eu/environment/strategy/zero-pollution-action-plan_en
- United States Environmental Protection Agency, EPA History: Noise and the Noise Control Act, https://www.epa.gov/history/epa-history-noise-and-noise-control-act
- Géo.fr, 2023, New York: les caméras anti-bruit sont-elles la solution au vacarme?, https://www.geo.fr/environnement/new-york-les-cameras-anti-bruit-sont-elles-la-solution-au-vacarme-2023-205548
- Bruit.fr, 2023, Lutte contre le bruit à travers le monde : la loi chinoise de 2021, https://www.bruit.fr/actualites/lutte-contre-le-bruit-a-travers-le-monde-la-loi-chinoise-de-2021
- Aix-Marseille-Provence La Métropole, Environnement sonore et lutte contre le bruit – observer et améliorer la gestion de notre environnement sonore, https://www.ampmetropole.fr/environnement-sonore-et-lutte-contre-le-bruit
- Dublin City Council, Near Real-time Noise Monitoring in Dublin City, https://www.dublincity.ie/residential/environment/noise-control/near-real-time-noise-monitoring-dublin-city
- Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, https://www.villesamiesdesaines-rf.fr/

Sitographie

- The Guardian, 2018, Smart cities need thick data, not big data, https://www.theguardian.com/cities/2018/jan/29/smart-cities-thick-data-not-big-data
- Van der Berk Nurseries, 2023, How trees reduce noise pollution in urban areas, https://www.vdberk.com/articles/how-trees-reduce-noise-pollution-in-urban-areas/
- Léonard, 2019, Des bruits dans la ville : acoustique et 'ville intelligente', https://www.leonard.vinci.com/des-bruits-dans-la-ville-acoustique-et-ville-intelligente/
- Demain la ville, 2022, Penser en animal pour aménager la ville,
 https://www.demainlaville.com/penser-en-animal-pour-amenager-la-ville/
- Usbek & Rica, 2023, Le bruit est-il le fléau de la modernité ?,
 https://usbeketrica.com/article/le-bruit-est-il-le-fleau-de-la-modernite
- Ademe, Site web, https://www.ademe.fr/
- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires,
 Conseil national du bruit, 2023, https://www.ecologie.gouv.fr/conseil-national-du-bruit
- Adaptaville, Des solutions pour s'adapter au changement climatique, https://www.adaptaville.fr/
- European Environment Agency, Site web, https://www.eea.europa.eu/en
- Cerema, Climat et territoires de demain, https://www.cerema.fr/fr





Urbanistik est un dispositif de partage de veille urbaine créé par JCDecaux. Urbanistik poursuit une vocation : rendre compte des évolutions urbaines et éclairer de futures tendances.

Envie d'en savoir davantage? Nous sommes à votre écoute!

Vous pouvez nous contacter à l'adresse urbanistik@jcdecaux.com